

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 18/11/2025 - 15623 - 2016 B 02389 - 824 601 835 - 2G RESTAURATION

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise				Neant <input type="checkbox"/>	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ...)			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence IK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* IJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs FI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	
	Dettes fiscales et sociales			DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC		
Écarts de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		EB	
	(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		EC	
		Écart de réévaluation libre		ED	
		Réserve de réévaluation (1976)		EE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Designation de l'entreprise		Exercice N			Neant <input type="checkbox"/>
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises ¹	FA	FB	FC	
	Production vendue biens ²	FD	FI	FF	
	services ³ -	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets ⁴	FJ	FK	FL	
	Production stockée ⁵			FM	
	Production immobilisée ⁶			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges ⁷ (9)			EP	
	Autres produits (1) (11)			IQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) ⁸			FS	
	Variation de stock (marchandises) ⁹			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) ⁸			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) ⁹			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) ⁸			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés ⁸			FX	
	Salaires et traitements ⁸			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	PROVISIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements ⁸			GA
		- dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant - dotations aux provisions ⁸			GC
	Pour risques et charges - dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
OPÉRATIONS DE SAISONNIÈRES	Bénéfice attribué ou perte transférée ⁸		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré ⁸		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions ⁸			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(REVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise		Neant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	II B	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	II C	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	II D	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	III	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	III E	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	III G	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	III H	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III I	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		III J	
Impôts sur les bénéfices * (X)		III K	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		III L	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		III M	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		III N	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations a long terme	III O	
	(2) Dont produits de locations immobilières	III P	
	(2) Dont produits d'exploitation afferents a des exercices antérieurs (a détailler au (8) ci-dessous)	III Q	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	III R	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	III S	
	(4) Dont charges d'exploitation afferentes a des exercices antérieurs (a détailler au (8) ci-dessous)	III T	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	III U	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	III V	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt general (art. 238 bis du C.G.T.)	III W	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	III X	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	III Y	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS)	A2	A5
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al. 3)	III Z		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

C Sage - Imprimé par Sage

Designation de l'entreprise										Neant <input type="checkbox"/>		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste		
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		DX		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORP	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	I9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					1Q		1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG		OI		OJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale* et dévaluation par 100% et moins de 100%		
						par versement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		IV		IW		
CORP	Terrains					IP		IX		IY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		MI		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions					IS		MG		MII	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					II		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					IU		MM		MN	
		Matériel de transport *					IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					IW		MS		MT	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
		Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes					NC		ND		NI		
	TOTAL III					IY		NG		NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7	
Autres participations					IO		OX		OY			
Autres titres immobilisés					1P		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					12		2I		2F			
TOTAL IV					I3		NJ		NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK		OL		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise		2G RESTAURATION				Neant <input checked="" type="checkbox"/>			
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		LI		EM		EN	
Fonds commercial		RI		RI		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PI		PI		PG		PII	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON		OP		OQ		OR	
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	J1	I2	
Inst. techniques, mat. et outillage	I3	I4	I5	I6	I7	I8	I9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ		
Total général non vendu (NS + NT + NU)					Total général non vendu (SW - NY)				
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N. 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Designation de l'entreprise _____					Neant <input type="checkbox"/>	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers (*)	3T	1A	1B	1C	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	1D	1E	1F	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	1G	1H	1I	
	Amortissements dérogatoires	3X	1M	1N	1O	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	1D3	1D4	1D5	1D6	
	Provisions pour pertes d'installations (art. 39 quinquies H du C.G.F.)	1J	1K	1L	1M	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	1P	1Q	1R	
	TOTAL I	3Z	1S	1T	1U	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4I	4E	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4I	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	1O	1P	1Q	1R	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur comptes à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	1V	1W	1X		
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
	- corporelles	6E	6F	6G	6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	02	03	04	05	
	- titres de participation	9E	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	1Y	1Z	1A	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1B	1C	1D	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		1E	1F		
	- financières		1G	1H		
	- exceptionnelles		1I	1J		
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.F.					10	
(*) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision						
NOTA - Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.F.						

Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Designation de l'entreprise : <u>SA SAGE</u>			Néant <input type="checkbox"/>				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UI	UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US		
	Autres immobilisations financières		UI	UV	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		VX				
	Créances sur entités et de titres (Préciser sur dépréciation publiques ou remis en garantie* (à indiquer en "comptes")		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS				
	TOTAUX			VT	VV	VW	
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes aupres des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B					
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW				
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VO				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		/2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	VZ			
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés aupres des associés personnes physiques	VI	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XII
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	
	déficit (II moins I)		XI
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZI	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XI
RESULTAT FISCAL	BENEFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	XO

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 S01-SD

Designation de l'entreprise _____		Neant <input type="checkbox"/>	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XI du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 1 ^{er} du CGI dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9I
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAL X (YN - ZV a 9S) et (YO - ZW a 9I)		YN	YO
a reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	II			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise										Néant <input type="checkbox"/>		*				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB										
					Affectations - Autres réserves	ZD										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD			Dividendes	ZE										
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF										
	TOTAL I	OF			Report à nouveau	ZG										
										TOTAL II		ZII				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N°						
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	C (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7						YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier											YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus											YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXPENSES	— Sous-traitance											YI				
	— Locations, charges locatives et de copropriété	C (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8						XQ			
	— Personnel extérieur à l'entreprise											YU				
	— Remunérations d'intermédiaires et honoraires (hors retrocessions)											SS				
	— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages											YV				
	— Autres comptes	C (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES						SI			
	Total du poste correspondant à la ligne IW du tableau n° 2052														ZJ	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE											YW				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés	C (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)					ZS						9Z			
	Total du compte correspondant à la ligne EX du tableau n° 2052														YN	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée											YY				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de l'année N)*											OB				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*											OS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK				%
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art 38 II de l'ann. III au CGI)					Si oui cocher 1 sinon 0		ZR					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI											RI				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL								
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC								
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO								
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JP								
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		Si SIRET de la société mère du groupe		JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-SO1 pour le régime de groupe)

Designation de l'entreprise						Neant <input type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés ¹		"Valeur d'origine"	Valeur nette réévaluée ²	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ³	Autres amortissements ⁴	Valeur résiduelle ⁵	
1		2	3	4	5	6	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⁷		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⁸	Court terme ⁹	Long terme ¹⁰			Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾ ¹¹
7		8	9	19%	18% ou 12,8%	0%	11
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
II - Autres éléments							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais excédés des charges déductibles par une disposition légale.						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement définie par les lois de 1960, 1968 et 1975, effectivement utilisée.						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.						
19	Divers autres à donner sur une note au verso*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⁽⁹⁾							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⁽¹⁰⁾							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⁽¹¹⁾			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 I, du CGI.

Designation de l'entreprise : 25 ENTREPRISE		Neant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois : <input type="text"/> <input type="text"/>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *		YP	
		dont apprentis	YF
		dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RI	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OII	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OI	
Subventions d'exploitation reçues		OJ	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XI	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OI	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-A et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique		IX	
Période de référence		GZ	du
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée (ligne OI) portées en ligne OI.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD & Répartition des salaires et dans la notice n° 2052-NOT-SD & Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Neant

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4
Total des lignes P1 - P2	P5	Total des lignes P3 - P4	P6

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2632-NO1-SD.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2025

N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET []

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2G RESTAURATION

ADRESSE (voie) 1 CLOS DAME GILLE

CODE POSTAL 77340 VILLE PONTAULT COMBAULT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE p5

Forme juridique []	Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° []	Voie []
Code Postal []	Commune [] Pays []

Forme juridique []	Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° []	Voie []
Code Postal []	Commune [] Pays []

Forme juridique []	Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° []	Voie []
Code Postal []	Commune [] Pays []

Forme juridique []	Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° []	Voie []
Code Postal []	Commune [] Pays []

Forme juridique []	Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° []	Voie []
Code Postal []	Commune [] Pays []

Forme juridique []	Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° []	Voie []
Code Postal []	Commune [] Pays []

Forme juridique []	Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° []	Voie []
Code Postal []	Commune [] Pays []

Forme juridique []	Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° []	Voie []
Code Postal []	Commune [] Pays []

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case. *Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2037.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2025

Exercice ouvert le		et clos le		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SIRET :		Ancienne adresse en cas de changement :	
Adresse du principal établissement :			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SIRET

B ACTIVITEActivités exercées : Si vous avez changé d'activité, cochez la case **C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION**

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Deficit	
	Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations	<p>Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/></p> <p>France Ruralités Revitalisation FRR, 44 quinquies A <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/></p> <p>Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies <input type="checkbox"/></p> <p>Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/></p> <p>Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/></p>			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W **D IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)Recettes nettes soumises à la contribution 2,5% **F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

ECF <input type="checkbox"/> Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé : <input type="text"/>
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tel : <input type="text"/>	Tel : <input type="text"/>
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA <input type="text"/>	Date : <input type="text"/> Lieu : <input type="text"/>
	Qualité : <input type="text"/>
	Nom du signataire : <input type="text"/>

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2025)

Si déposé néant cochez la case

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e				
					f				
					g				
					h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 ^o du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 ^o du 3 de l'article 158 du CGI					j				
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)				
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants, - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités, - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nom de la société	Montant des sommes versées						
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements			
1	2	3	4	5	6	7	8		
K DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
		Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVT imputée sur les PVI.T de l'exercice									
MVT réalisée au cours de l'exercice									
MVT restant à reporter									
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

2G RESTAURATION
SAS AU CAPITAL DE 50000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1 CLOS DAME GILLE
77340 PONTAULT COMBAULT
RCS MELUN 824 601 835

PROCES-VERBAL de décisions de l'associé unique du 30 Juin 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 30 juin à 12 heures,

Le soussigné, Monsieur Gilles Marchal, représentant légal de la société 2G Participations, ayant son siège social à Pontault Combault (77340) 1 clos Dame Gille, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Melun B 478 846 058, associée unique de la société référencée ci-dessus, a pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du gérant sur l'ensemble des opérations et sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2024 et présentant un résultat nul approuve les dits comptes, donne quitus au gérant de sa gestion.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat comme suit :

Réserve légale	0 €
Dividendes	0 €
Report à nouveau	0 €
 Total	 0 €

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, conformément à l'article 223 quater du CGI constate :
Qu'aucune charge ni dépense somptuaire visés à l'article 39-4 du même code n'a été enregistrée au cours de l'exercice,
Qu'aucun amortissement excédentaire visés à l'article 39 - 4 du même ne code et autres amortissements non déductibles n'a été enregistré au cours de l'exercice 2024.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique rappelle que son gérant, Monsieur Gilles Marchal, n'a perçu pour 2024 aucune rémunération au titre du mandat de Président.
Il est rappelé que les frais de missions et de représentation lui sont remboursés sur pièces justificatives.

CINQUIEME RESOLUTION

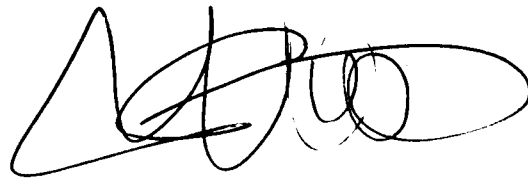
L'associé unique a décidé de ne pas verser de rémunération pour son Président Monsieur Gilles Marchal au titre de l'année 2024.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au Président pour effectuer les formalités prévues par la loi auprès du Registre du Commerce et des sociétés.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gilles Marchal', written in a cursive style.

2G RESTAURATION
SAS AU CAPITAL DE 50000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1 CLOS DAME GILLE
77340 PONTAULT COMBAULT
RCS MELUN 824 601 835

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

RESULTATS

Chiffre d'affaires H.T.	0 €
Résultat de l'exercice :	
Bénéfice net comptable	0 €
Perte	0 €

PROPOSITION D'AFFECTATION

Réserve légale :	-
Réserves réglementées :	-
Autres réserves :	-
Dividendes :	-
Report à nouveau :	0 €

MOUVEMENTS DES PARTICIPATIONS PENDANT L'EXERCICE

Aucun mouvement.

DIVIDENDES

Néant

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Néant

ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous poursuivons nos efforts pour développer notre chiffre d'affaires.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est à signaler.

MODE DE PRESENTATION ET METHODE D'EVALUATION

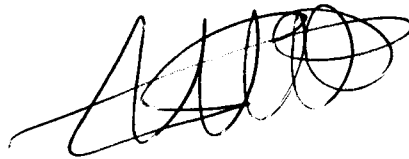


Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles et vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

A Pontault-Combault,
Le 30 juin 2025.

La Présidence

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.